

● (1125)

## LA PRÉDICTION D'UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Monsieur le Président, toujours à propos de cette fuite, on a appris, d'après ce document du gouvernement, qu'à moyen terme les exportations n'augmenteront pas au même rythme que les importations et que les excédents records enregistrés dernièrement dans le compte marchandise du Canada sont, toutes proportions gardées, attribuables plus aux effets de la récession sur les importations au Canada qu'aux progrès réalisés dans le domaine de nos exportations. Comment le ministre peut-il faire croire aux Canadiens qu'il y a une lueur d'espoir alors qu'on ne propose aucune solution de longue haleine qui pourrait faire mentir les prévisions très sombres de ses propres ministères?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, l'honorable ministre d'État (Commerce international) se fera un plaisir de compléter l'information que l'honorable député recherche. Je lui rappelle également que nous avons connu l'an dernier le plus grand surplus commercial dans l'histoire du Canada, et que nous anticipons pour cette année un surplus commercial encore plus élevé que celui de l'an dernier.

[Traduction]

L'excédent commercial du Canada au cours des deux dernières années a atteint des niveaux record. Nous avons l'intention de poursuivre sur cette lancée grâce aux mesures dynamiques que le gouvernement a prises dans le domaine des exportations qui feront du Canada l'un des chefs de file dans le domaine du commerce international, compte tenu de l'ensemble de sa production. Je crois que nous avons bien réussi et nous nous servons de ce que nous avons déjà réalisé pour faire mieux encore.

\* \* \*

## L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'ESSAI ET L'ÉVALUATION DES MISSILES DE CROISIÈRE

## LA CONSTITUTIONNALITÉ DE LA MISE À L'ESSAI

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Maintenant que la Cour fédérale du Canada a reçu une demande l'invitant à statuer sur la constitutionnalité de l'accord autorisant la mise à l'essai sur notre territoire des missiles de croisière américains, le gouvernement du Canada a-t-il informé le gouvernement des États-Unis que ledit accord autorisant la mise à l'essai de ces missiles devra être suspendu tant que les tribunaux n'auront pas statué définitivement sur sa constitutionnalité?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, j'imagine que c'est aux services de l'ambassade américaine qu'il appartiendrait de signaler la chose au gouvernement des États-Unis. Cependant, je trouve la question prématurée. Nous n'avons pas lieu de croire que les tribunaux mettront du temps à trancher ce litige d'une façon définitive. En fait, je serais heureux qu'ils le fassent. S'ils ne le faisaient pas d'ici à décembre, l'honorable représentante serait alors bien avisée de reposer sa question, qui serait alors d'actualité.

## Questions orales

**Mlle Jewett:** Je pensais que selon son habitude, le premier ministre suspendrait les discussions, ainsi qu'il l'a toujours fait lorsque les tribunaux sont appelés à trancher des affaires constitutionnelles. J'aimerais qu'il continue d'agir ainsi.

## ON DEMANDE L'ARRÊT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Outre la suspension de l'accord autorisant la mise à l'essai sur notre territoire de ces missiles de croisière tant que les tribunaux n'auront pas statué définitivement sur sa constitutionnalité, le gouvernement va-t-il faire cesser les travaux préparatoires à cette mise à l'essai dans le Nord et dans l'Ouest, tant que les tribunaux ne se seront pas prononcés?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, l'honorable représentante demande au gouvernement de cesser de discuter de cette affaire parce que les tribunaux en sont saisis; or, c'est elle-même qui se mêle d'en parler. En ce qui nous concerne, le gouvernement a pris une décision et il a fait connaître sa politique. Nous continuerons de l'appliquer tant que les tribunaux ne l'auront pas jugée inconstitutionnelle.

La mise à l'essai proprement dite, l'honorable représentante le sait, n'a pas encore débuté. Si elle avait lieu, ce serait vraisemblablement l'année prochaine. Voilà pourquoi j'ai dit que la question était prématurée.

\* \* \*

## LA PRESSE

## L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au premier ministre. L'avant-projet de loi sur la presse est-il définitivement écarté? Sinon, quel ministre s'en occupe?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, je n'ai pas encore chargé officiellement un ministre de ce dossier. Le projet de loi aboutira un jour ou l'autre sur le bureau du nouveau ministre de la Consommation et des Corporations, mais il n'est pas question de l'étudier au cours de cette session. Par conséquent, je n'en ai pas encore officiellement chargé le ministre, mais j'ai l'intention de le faire par écrit en temps opportun.

## ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RETIRER LA MESURE

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Monsieur le Président, il est évident que le projet de loi a été publié cet été afin de sonder l'opinion publique à ce sujet. Étant donné que le public s'est prononcé presque unanimement contre le bill, le gouvernement voudrait-il rassurer ceux qui estiment que ce projet de loi constitue une agression contre la liberté de la presse au Canada, et annoncer qu'il ne présentera pas ce projet de loi sous sa forme actuelle?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur le Président. Je sais que des points de vue divergents ont été exprimés à propos de la mesure projetée. C'est d'ailleurs pour permettre à l'opinion publique de s'exprimer, que nous avons diffusé le bill. Cependant, ce n'est pas le public qui prend les décisions, mais bien les parlementaires, et le député devra lui-même décider en temps et lieu comme il le laisse entendre si ce projet est une menace pour la liberté de la presse